Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 48 (1910)

Heft: 27

Artikel: Nos fêtes d'antan

Autor: Olivier, Juste

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-206957

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- Et?
- Passé le premier, avec un prix de deux louis.
 - Tu vois bien, mâtin!
 - Allons boire un verre.

[Ainsi finit toute chose — Olivier nous l'a bien dit — dans ce bon pays de Vaud.

Eugène Rambert.

LE MÉNAGE OLIVIER A PARIS

NURVINT l'orage de la révolution de 1845. L'Académie de Lausanne fut bouleversée; Olivier donna sa démission de professeur et, après de longues et cruelles hésitations, décida de s'expatrier. Le 4 mai 1846, il prenait avec sa famille la diligence de Paris.

Olivier était sans fortune, et s'il allait se fixer à Paris, c'était dans l'espoir d'y gagner sa vie plus facilement qu'ailleurs. Il avait loué un appartement assez vaste pour recevoir chez lui quelques jeunes gens; il se proposait naturellement aussi de tirer parti de sa plume. Les débuts furent difficiles; notre poète dut courir le cachet et se plier aux besognes les plus ingrates. Cependant il finit par trouver des occupations plus à son goût que les leçons particuliéres ou la correction des épreuves d'imprimerie, et par avoir des pensionnaires en nombre suffisant. Il sut aussi se faire à Paris d'excellents amis : Gleyre, Clément, Scherrer, d'autres encore, et il jouissait par le cœur et par l'esprit de ce commerce avec ces hommes distingués. Il n'en écrivait pas moins à sa vieille mère : « La vie de Paris... est une vie très dure, dont ailleurs on ne peut avoir l'idée. »

Nous avons sous les yeux un prospectus daté du 2 juillet 1857, dans lequel Olivier recommande sa « pension de famille », comme il l'appelait. On nous permettra d'en reproduire quelques lignes :

M. Juste Olivier, qui a fondé cette maison et la dirige, s'est occupé toute sa vie d'éducation... Il peut donc surveiller et diriger les études des jeunes gens qui lui sont conflés; il correspond avec leurs familles et tient celles-ci au courant de leur conduite et de leurs progrès. Sa tâche principale, en un mot, et celle de Mmo Olivier, car il y faut aussi le coup d'œil d'une mère, est de remplacer auprès d'eux les parents dans une surveillance paternelle et maternelle de tout ce qui regarde l'éducation et l'enseignement proprement dits

Cette sollicitude s'étendait jusqu'aux plus humbles détails. Mmo Olivier surveillait le blanchissage de ses pensionnaires, « tenant note chaque semaine de la sortie du linge et de sa rentrée, et faisant le nécessaire pour son entretien. » Un pareil mélange d'idéalisme et de sens pratique est bien caractéristique. On est touché de voir les poètes des Deux voix se considérer comme les parents de leurs élèves et s'occuper de leurs chaussettes.

CH. BURNIER.

LA CHÈVRE, LA FILLE ET LE PASSANT

C'ÉTAIT une chèvre
De grand jugement,
N'avançant la lèvre
Oue bien sensément.

C'était une fille Dont la langue au vent. Piquait comme une aiguille Et piquait souvent.

La chèvre remue Sa barbe, en tirant A soi la laitue, Sans bruit l'effleurant.

La fille, vieillotte, S'en va clabaudant, Et toujours chipote A beaux coups de dent. La chèvre regarde S'il vient un passant. Elle se hasarde D'un air innocent.

La fille se jette Tout à travers champs, Et, vieille coquette, Prend un air touchant.

La chèvre au pied leste Accourt en bêlant, Et se tient modeste Non loin du galant.

La fille s'abuse; Son œil est brillant: Le passant s'amuse, Lui parle en raillant.

Le passant veut prendre La chèvre et, courant, L'entraîner, la vendre Au premier offrant.

La belle s'enflamme: L'autre, l'écoutant: — « Vous, dit-il, ma femme? » J'en ai déjà tant! »

La chèvre, moins folle, Soudain s'élançant, Saute et cabriole Au nez du passant.

C'était une chèvre De grand jugement, N'avançant la lèvre Que bien sensément.

C'était une fille Dont la langue au vent, Piquant comme une aiguille, La piquait souvent.

JUSTE OLIVIER.

NOS FÊTES D'ANTAN

 ${\tt E}$ seizième siècle et celui-ci (XIXe) nous ont enlevé plusieurs de nos fêtes nationales. Mais il est peu de peuples à qui il en reste encore autant qu'à nous, et d'aussi particulières 1. Certaines fêtes qui avaient dégénéré en licence, disparurent ou devinrent plus rares depuis la Réformation, qui a certainement beaucoup contribué à donner du ton à nos mœurs. Un peuple vinicole et railleur avait dû se créer dans ses moments de bouffonnerie et de grosse gaîté des divertissements analogues : il avait ses farces, ses « abbayes de la jeunesse » dont le retour annuel était proclamé dans les rues par la lecture d'une grotesque patente, ses « benechons » (bénédictions, fête du saint de la paroisse) restées en usage dans le canton de Fribourg, où des musiciens bouffons représentent les divers villages, et se renvoient réciproquement la satire et la louange ; il était passé maître dans l'art des charivaris, que, dans l'occasion, il pratique encore à merveille aujourd'hui; comme aussi parfois il se souvient d'enterrer l'année sous la figure du bonhomme Sylvestre, mort à force de boire, et que ne réveille pas ce refrain chanté sur un air vraiment satanique: « Mort! mort! t'en iras-tu sans boire, mort? »

D'autres fêtes, avant et après la Réformation, furent réprimées ou interdites, plutôt à cause de leurs dangers que de leurs excès immoraux. Ainsi cette fête de la « Loannerie » ² ou de Château d'Amour, forteresse de plantes de sapins, assiégée et défendue, le premier dimanche de mai par des jeunes gens portant bouquet de roses à leur chapeau. Je donnerais volontiers quelques regrets à la fête des Brandons qui, ayant déchu peu à peu de sa gloire, s'éteint aujourd'hui tout à fait. Nos ancêtres l'avaient reçue d'un passé très lointain, et s'y complurent longtemps. Le dimanche des Brandons, ou le premier du carême, à l'heure où toutes les collines avaient leurs feux de joie et des danses

alentour, la population de Lausanne se répandait dans les rues bruyantes; les uns tenant des flambeaux aromatiques, les autres assis au frais du soir devant le seuil de leur porte, où ils donnaient à leurs amis un de ces festins splendides dont s'était indignée l'austérité de saint Bernard. Là circulait le bon vin du Dézaley ou de la vallée de Lutry, avec des corbeilles de beignets sucrés, appelés pisa benata, que l'on allait aussi offrir aux passants. Gare aux doigts avides tombant sur celle des pâtisseries qui, la mieux dorée, cachait des étoupes en revanche pour fatiguer sans fin le palais du gourmand! Dans le quinzième siècle, ces dépenses étaient devenues trop considérables, et Lausanne était d'ailleurs en décadence. On restreignit le luxe des repas ou des « comparailles » (compérages) comme on les appelait : un quartier de mouton, trois chapons ou quelque chose d'analogue; pour les mets, il était défendu d'aller au-delà; et pour les convives, frères, sœurs et germains, compères et commères, voilà quelle était la limite des invitations. Quant au fameux dimanche des Brandons, en place de festins et de torches odoriférantes, il fut seulement permis de présenter gracieusement, ce jour-là, devant sa maison, un plat de pisa benata à ses parents et à ses voisins, coutume charmante qu'on ne voulait pas abolir. Elle s'en est allée, et des feux sur les collines, il n'en reste plus que quelquesuns, entretenus par des mains fidèles aux vieux temps et aux vieux usages. On les voit encore ça et là sur la rive savoyarde du Léman et sur la rive fribourgeoise et vaudoise du lac de Neuchâtel; c'est un spectacle qui n'est pas sans grandeur et sans rêverie que tous ces feux allumés par des inconnus, mais se répondant sur la rive et sur les montagnes un beau soir de printemps.

JUSTE OLIVIER.

LES VIEUX REFRAINS

L'un nous reporte à ces chants du berceau d'un nous reporte à ces chants du berceau d'un notre mère, écartant le rideau, Nous souriait au travers d'une larme, Dont son sourire était encore plus beau; Et, comme alors, notre cœur se désarme.

L'autre est si vieux qu'il nous semble nouveau : C'est le passé qui sort de son tombeau, Dans le présent sonnant tout bas l'alarme; L'un, d'un seul mot, nous refait un tableau; L'autre n'en sait pas plus loin qu'un oiseau...

Les vieux refrains ont une voix qui charme.

JUSTE OLIVIER.

Un admirateur de Juste Olivier nous adresse le sonnet suivant, expression de la joie qu'i éprouve à voir le canton de Vaud rendre enfir hommage à la mémoire du premier de ses poètes.

SONNET

Au sculpteur R. LUGEON

J'irai souvent rêver devant ce marbre auguste Si vivant et si beau dans sa simplicité. Jamais regard plus franc, empreint de majesté N'a paru sur un plus solide et noble buste.

Ce poète inspiré eut une foi robuste. Son peuple indiffèrent ne l'a point écouté. Malgré le poids des ans fidèle il est resté Au génie entrevu, pardonnant aux injustes.

Statuaire, ton cœur a-t-il guidé ta main, Quand tu taillas devant le peuple souverain Ce bloc où la grandeur se marie à la grâce?

Oui dans ton œuvre altière apparaît un devoir. Le génie avec toi me semble heureux de voir, Le Vaudois acclamer le chantre de sa race.

E. T.

¹ L'auteur écrivait ceci en 1836.

² Du vieux français *laon* qui signifie planche. Le patois vaudois dit: *lan*.